

Termes de référence : Facilitateur atelier pour les leaders communautaires, les journalistes et les acteurs de la société civile sur la manière de « reconnaître et de contrer le discours de la haine en ligne ».

Position	Facilitateur
Titre de projet	Ensemble pour un Web Tolérant et sans haine
Lieu d'affectation	Gouvernorat de Médenine
Date de la formation	24/05/2024
Date Limite de candidature	12/05/2024

1- Description de projet :

L'Association la voix de l'enfant rural (AVER) s'apprête à lancer son nouveau projet intitulé « **Ensemble pour un Web Tolérant et sans haine** » vise à informer, sensibiliser, éduquer les groupes cibles (les jeunes, les éducateurs, les médias locaux et les organisations de la société civile) sur la lutte contre le discours de la haine en ligne et faire la promotion de la diversité, de la cohésion sociale et de la liberté d'expression. Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

1- Informer et Sensibiliser la communauté sur les dangers de discours de la haine en ligne

2-Encourager la participation active des citoyens, des groupes de jeunes et des minorités dans la lutte contre le discours de la haine en ligne en renforçant leurs compétences numériques et développant des matériels pédagogiques.

3- Mettre en place des mécanismes de signalement et de suivi des contenus haineux en ligne en formant les agents locaux pour enquêter sur ces cas et les traiter de manière appropriée

Groupes cibles :

- 30 établissements scolaires dans 5 gouvernorats du sud (école/lycée/université) :
1000 élèves âgés entre 10-18 ans, 150 jeunes âgés entre 18-25 ans
- 60 éducateurs (12 participants/ gouvernorat).
- 150 acteurs de la société civile, journalistes et leaders communautaire
- 30 représentants des autorités locales et les professionnels du secteur juridique
- 30 responsables des plateformes en ligne et les administrateurs de réseaux sociaux

2- Tâches et responsabilités :

- Facilitation d'un atelier pour les leaders communautaires, les journalistes et les acteurs de la société civile sur la manière de « reconnaître et de contrer le discours de la haine en ligne ».
- Élaborer un programme pour l'atelier.
- Elaborer un rapport détaillé sur le déroulement de l'atelier, les résultats obtenus et les recommandations après 48 heures de la fin de la journée.

3- Critères d'éligibilité :

- Une connaissance approfondie des principes des droits de l'homme et de la liberté d'expression.
- Une très bonne connaissance de discours alternative et le discours de la haine en ligne.
- Expertise dans la modération, connaissance approfondie des médias sociaux, compréhension des enjeux liés à la haine en ligne, etc.
- Avoir une expérience confirmée dans la formation d'équipes de modération.
- Capacité à communiquer efficacement avec différents publics, y compris des administrateurs de réseaux sociaux aux niveaux variés de compétence.

5- Rémunération

Suivant l'offre financière ET le budget alloué

6- Contenu de l'offre

Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- Un CV
- Une offre financière

Veuillez envoyer un dossier de candidature par courrier électronique à L'adresse suivante : voixdenfantrural@yahoo.fr tout en mentionnant dans l'objet : « **reconnaitre et de contrer le discours de la haine en ligne** »